

## Lieux habités, lieux investis : le lien au territoire, une composante identitaire ?

France Guérin-Pace\*

---

Une personne sur trois interrogée dans l'enquête *Histoire de vie* évoque son lieu d'origine ou un lieu d'attachement, comme importants pour dire qui elle est. Dans un contexte où les parcours géographiques individuels sont de plus en plus complexes, le lieu de naissance et la nationalité sont insuffisants pour comprendre comment se forme le sentiment d'appartenance des populations à un territoire. Cette composante spatiale de la construction identitaire est appréhendée dans l'enquête à partir du recueil des lieux de vie successifs des personnes mais aussi de lieux plus subjectifs comme les lieux d'attachement, de projet, un lieu éventuel de sépulture et le sentiment d'origine géographique.

Le sens donné à ces lieux investis et leur mobilisation comme référent identitaire diffèrent selon les parcours, les appartenances sociales et les caractéristiques démographiques des individus. À titre d'exemple, donner un lieu d'attachement est plus le fait de personnes vivant seules, d'étudiants, de personnes ayant investi dans un endroit (propriétaires) ou ayant connu une forte mobilité. Le lieu de projet est quant à lui plus le fait des moins de 50 ans, des personnes n'ayant pas d'attache matérielle ou professionnelle, et des urbains.

Se référer à son lieu d'origine pour se définir est beaucoup plus fréquent pour les personnes immigrées ou de parents immigrés que pour celles nées françaises. Les immigrés devenus Français se réfèrent moins souvent à ce lieu, même s'ils le citent fréquemment comme lieu d'attachement.

---

\* Ined, Unité de recherche Identités et territoires des populations (UR12). Courriel : [guerin@ined.fr](mailto:guerin@ined.fr).

« *L'espace est un doute, il ne donne pas prise immédiatement à l'identité (il ne nous est pas donné). Il faut en "faire la conquête".* » (G. Perrec)

Les appartenances d'un individu sont multiples : familiales, professionnelles, culturelles, éventuellement communautaires, religieuses, etc. Parmi celles-ci figurent les appartenances spatiales. À chaque individu est attaché un ensemble de lieux : son lieu de naissance, les lieux d'origine de sa famille, les lieux dans lesquels il a vécu successivement, les lieux qu'il fréquente ou qu'il a fréquentés, les lieux de vie de ses proches, mais aussi des lieux plus imaginaires ou projetés comme les lieux de vie souhaités ou de projet éventuels. Tous ces lieux constituent le patrimoine identitaire géographique de chacun, susceptible selon les individus et les moments de la vie, d'être mobilisé. En effet, si certaines personnes mettent en avant leur situation familiale ou leur métier, d'autres se définissent plus volontiers par leur appartenance géographique. Cette appartenance territoriale sous-tend une relation d'identification (« je suis de là ») mais aussi d'appropriation (c'est « chez moi », c'est « mon » pays, « ma » terre...) (Sencebe, 2001).

C'est cette problématique du territoire comme composante de la construction identitaire individuelle que nous avons voulu introduire dans le questionnaire de l'enquête *Histoire de vie*. Trop souvent dans les enquêtes, on limite le recueil des caractéristiques géographiques de l'individu, en particulier celles des populations immigrées, au lieu de naissance et à la nationalité, éléments réducteurs et parfois non représentatifs de la complexité des trajectoires et du rapport que construit l'individu avec les différents lieux de son parcours. Si certains gardent des liens très forts avec leur lieu d'origine, parfois facilités par la présence de famille ou d'amis en ce lieu, pour d'autres ce lien est momentanément ou totalement rompu, parfois volontairement occulté. Cette problématique du rapport au territoire peut être reproduite à l'échelle des régions, voire d'entités géographiques plus locales. De la même façon, certains individus éprouvent un attachement presque viscéral à leur région d'origine, ont besoin de mettre cette appartenance en avant, voire de la revendiquer pour dire qui ils sont.

Plus généralement on s'interroge sur ce qui forme le sentiment d'appartenance d'un individu à un lieu. En quoi les lieux multiples de la vie, dans un contexte où les espaces de vie sont de plus en plus étendus, participent-ils ou non à la construction identitaire de chacun ? Comme

le souligne Tizon (1996) : « *Malgré la mobilité des hommes et la globalisation des enjeux socio-économiques, il faut encore être et se sentir de quelque part pour agir et être reconnu.* »

L'analyse des entretiens exploratoires préalables à la construction du questionnaire *Histoire de vie* montrait à quel point la référence territoriale est prégnante chez certaines personnes : « Ce qui me définit, c'est que je suis de Nantes et c'est important pour moi » (1). Par ailleurs on a constaté, au fil des entretiens, que parler des lieux constitue un thème relativement neutre pour les personnes interrogées qui permet de faire émerger, plus largement que l'appartenance spatiale, d'autres facettes identitaires (Ville et Guérin-Pace, 2005).

Pour appréhender la dimension spatiale des identités dans l'enquête *Histoire de vie*, nous avons cherché à recueillir, outre les parcours géographiques individuels, les lieux qui « comptent » pour se définir. Dire d'où l'on est, donner les lieux auxquels on se sent attachés, déclarer un lieu de projet éventuel ou encore avoir réfléchi à un lieu de sépulture permet d'approcher les appartenances spatiales comme un élément potentiel de la construction identitaire individuelle. Cet ensemble de lieux plus subjectifs présents dans l'enquête *Histoire de vie* permet d'aller au delà d'une simple lecture des trajectoires géographiques en abordant la question des représentations et du vécu des différents lieux qui constituent l'espace de vie des populations.

Comme en témoignent les réponses à la question de synthèse introduite dans le questionnaire *Histoire de vie*, la référence au territoire, qu'elle s'exprime par le lieu d'origine ou par un lieu d'attachement, est un facteur important de la construction des identités. Ainsi, plus d'une personne sur trois (35 %) cite parmi les neuf thèmes proposés comme importants pour se définir (2), un des deux items relatifs aux lieux,

1. Une trentaine d'entretiens ont été effectués en préparation à la construction du questionnaire. Certains d'entre eux, réalisés auprès de personnes ayant des parcours géographiques complexes, étaient plus axés sur le rapport aux lieux.

2. Le libellé exact de la question est « Parmi les thèmes que nous venons d'aborder, quels sont les trois qui vous correspondent le mieux ou qui permettent de dire qui vous êtes ? ». Neuf thèmes sont proposés, « Votre famille », « Les lieux auxquels vous êtes attachés », « Votre métier, votre situation professionnelle, vos études », « Vos amis », « Une passion ou une activité de loisirs », « Votre physique ou votre apparence », « Un problème de santé, un handicap », « Vos origines géographiques », « Vos opinions politiques ou religieuses ou engagements ».

derrière le thème de la famille (86 %), de la profession (40 %), des relations amicales (37 %), et devant le thème des loisirs (29 %). Le thème « *les lieux auxquels vous êtes attachés* » est cité par 28 % des personnes interrogées, celui relatif aux « *origines géographiques* » est mentionné comme thème important par 9 % de la population. Cette question, posée en fin de questionnaire, visait à hiérarchiser les dimensions identitaires potentielles abordées dans le questionnaire mais tout un module de l'enquête est consacré au recueil des lieux.

### Parcours géographiques et lieux de référence

Le parcours géographique des enquêtés est recueilli au moyen d'une grille biographique, outil innovant de cette enquête, dont l'utilité a été largement démontrée précédemment (Grab, 1999) et qui présente en outre l'avantage de faciliter le travail souvent fastidieux lié à la restitution des dates et des événements (3).

Un travail important a été réalisé sur les données de l'enquête afin de passer du recueil de l'ensemble des lieux de la trajectoire à une catégorisation de ces lieux selon leur localisation. Un ensemble de variables décrivant la localisation de chacune des étapes de vie (France, étranger, rural, urbain, centre, périphérie) a été ajouté à la base de données afin de pouvoir qualifier l'ensemble de la trajectoire géographique (cf. encadré). On a ainsi distingué les trajectoires localisées uniquement en France de celles effectuées en France et à l'étranger. De la même façon, on a indiqué si les parcours étaient situés en milieu rural uniquement, en ville ou en périphérie de ville, ou encore de localisation mixte comprenant à la fois des étapes rurales et urbaines (cf. tableau 1). Ces différents critères ont

permis dans un deuxième temps de décrire des dominantes de localisation sur l'ensemble de la trajectoire, ou sur une partie de la biographie. En particulier, on a décrit la localisation dominante durant l'enfance en faisant l'hypothèse que cette coloration de l'enfance est un élément important de compréhension du rapport au territoire. Par ailleurs, on dispose de variables géographiques plus classiques concernant le lieu de naissance des parents et celui de conjoint. La nationalité des parents à leur naissance et celle du conjoint au moment de l'enquête donnent également une indication sur les origines géographiques de l'entourage familial.

En moyenne les personnes interrogées (tous âges confondus) déclarent un peu plus de quatre étapes (changements de commune (4)) dans leur trajectoire géographique, sachant que certaines personnes sont au début de leur parcours de vie adulte et d'autres à la fin. Pour l'ensemble de la population interrogée, 11 % (5) des personnes vivent dans la même commune depuis leur naissance, 23 % ont changé de commune mais sont restées au sein du même département, et 10 % sont demeurées dans la même région tout en changeant de département (cf. tableau 1). Enfin, plus de trois quarts des personnes interrogées n'ont jamais vécu à l'étranger (pour une période de durée supérieure à un an). Si l'on regarde ces trajectoires selon l'âge des personnes interrogées, on observe à la fois des trajec-

3. La grille biographique était présentée sous forme papier aux enquêtés et saisie par l'enquêteur après l'entretien.

4. Le thème de l'enquête ne nécessitait pas un recueil exhaustif des logements occupés mais, plus simplement, celui des changements de communes de résidence.

5. Cette proportion correspond à un effectif redressé. Les variables utilisées pour le redressement sont : pays de naissance (France/étranger), le nombre de personnes dans le ménage (5 modalités), l'occupation professionnelle de la personne interrogée (7 modalités), la classe d'âge (6 modalités), le sexe et le type d'habitat et de commune (10 modalités).

Tableau 1  
Les indicateurs de trajectoire

	Effectif (1)	Proportion (%)
<b>Étendue de la trajectoire</b>		
Une seule commune	917	11
Un seul département	1 885	23
Une seule région	792	10
Plusieurs régions de France	2 734	34
En France et à l'étranger	1 753	22
<b>Ensemble</b>	8 080 (2)	100
<b>Localisation</b>		
Uniquement rurale	728	9
Uniquement urbaine	3 535	46
Mixte	3 515	45
<b>Ensemble</b>	7 778 (2)	100

1. Les effectifs figurant dans le tableau sont redressés (cf. note 5).

2. La présence de périodes d'instabilité (mobilité de durée inférieure à un an) pour certains enquêtés ne permet pas de créer les indicateurs relatifs à leur trajectoire géographique.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

toires plus localisées pour les plus jeunes pour lesquels la trajectoire observée est la plus courte mais aussi pour les plus âgées dont la mobilité a été moindre par rapport aux générations qui ont suivi. Ainsi, 11 % des plus de 60 ans n'ont pas changé de lieu de résidence au cours de leur vie, contre 7 % des 30-45 ans qui de plus n'ont pas achevé leur trajectoire résidentielle.

### Le recueil des lieux qui comptent

Au delà de la grille biographique qui consiste en un recueil objectif des lieux de vie selon une chronologie qui sert de guide au répondant, tout un module de l'enquête a été construit autour de la dimension subjective des lieux : on s'intéresse ainsi au sentiment d'origine géographique déclaré par les individus, aux lieux auxquels ils se déclarent attachés, aux lieux envisagés pour l'avenir, qu'il s'agisse d'un lieu de vie souhaité ou d'un lieu éventuel de sépulture. Cet ensemble de lieux constitue une autre forme de résumé chronologique qui permet de dire d'où l'on vient, à quoi l'on tient et où l'on compte aller, et qui peut être confronté au parcours géographique objectif.

Le module sur les lieux subjectifs est introduit de la manière suivante : « *Nous allons parler des lieux qui sont importants pour vous, auxquels vous êtes attachés. Ces lieux peuvent être des lieux où vous avez vécu (aujourd'hui ou autrefois) mais aussi des lieux de vacances passés ou actuels, de week-end, des lieux d'origine de votre famille, des lieux dans lesquels vivent des proches, des lieux où vous avez des projets, etc.* »

Avant de recueillir les lieux d'attachement et de projet éventuel, un ensemble de questions vise à mesurer le lien entre la personne interrogée et

son lieu de résidence au moment de l'enquête. Il s'agit de sa participation à la vie locale (vote, responsabilité locale, association), de la lecture de journaux locaux, de la localisation éventuelle d'un ou plusieurs membres de la famille dans la région et enfin de manière plus subjective, de la perception d'un éventuel regret, en cas de mobilité, décliné à plusieurs échelles géographiques (quartier, commune, région).

Le lieu d'attachement est recueilli de la manière suivante : « *En ce qui vous concerne, y a-t-il un lieu auquel vous êtes plus particulièrement attaché(e) ?* ». En réponse à cette question, plus de trois quarts déclarent un lieu auquel elles sont attachées. Il s'agit pour 44 % des personnes de leur lieu de résidence au moment de l'enquête et pour le reste d'un lieu différent de celui-ci (6) (cf. tableau 2).

Déclarer un lieu précis dans « *lequel on aimerait vivre plus tard* » concerne plus de deux tiers des personnes (70 %) sachant que la moitié d'entre elles déclare comme projet vouloir rester vivre dans leur lieu de résidence actuel. Le reste de la population déclare vouloir vivre ailleurs mais sans avoir de projet précis. Ainsi formulée, la question ne cherche pas à recueillir un lieu de projet bien défini mais plutôt l'expression d'un souhait, d'une éventualité, comme en témoignent les personnes (3 %) qui citent un lieu dans lequel elles ne sont jamais allées. Le plus souvent il s'agit « du Midi », « de la Provence », de la « Côte d'Azur », du « Sud » mais aussi de pays étrangers comme le Canada, l'Australie, ou d'îles lointaines, comme la Réunion, etc. Ces projets vers le « soleil », « le Nouveau Monde »,

6. Dans le cas où la personne cite son lieu de résidence au moment de l'enquête comme lieu d'attachement, la question a été ré-itérée afin de savoir si il existe un autre lieu d'attachement que le lieu de résidence, du fait de son caractère immédiat.

#### Encadré

#### LA CONSTRUCTION DES VARIABLES RELATIVES AUX TRAJECTOIRES

Pour élaborer les variables de trajectoire, il a été nécessaire de compléter les lieux recueillis dans le questionnaire par leurs caractéristiques. Ainsi, il a été nécessaire de reconstituer l'information sur la localisation rurale ou urbaine des communes, en centre ou en périphérie, aux différentes dates déclarées dans la grille biographique. Pour cela on a utilisé la Base de données des communes (Bdcom) de l'Insee depuis 1954 et le fichier Urbanisation de la France qui retrace la taille des communes urbaines, aux recensements successifs, depuis 1831. Pour les étapes effectuées

à l'étranger, ce travail de reconstitution aurait été trop fastidieux voire impossible. On dispose toutefois d'une information déclarative sur la nature de la localité au moment où la personne interrogée y a séjourné (grande ville, petite ville, à la campagne). Cette information est plus subjective mais permet de compléter la nature urbaine ou rurale de la trajectoire. En revanche, la localisation de la résidence en centre ou en périphérie d'une ville n'est pas connue pour les étapes situées à l'étranger.

renvoient plus ou moins au lieu idéal ou rêvé. Si certains évoquent des lieux rêvés en faisant abstraction d'éventuels obstacles, 14 % citent un lieu de vacances ou de week-end comme lieu de vie souhaité.

La question du lieu envisagé pour sa propre sépulture porte une symbolique forte (Attias-Donfut et Wolff, 2004). La question est posée de la manière suivante : « *Certaines personnes réfléchissent de leur vivant à l'endroit où elles souhaitent être enterrées ou incinérées. En ce qui vous concerne, avez-vous déjà pensé à un lieu ?* ». Moins de la moitié des enquêtés déclarent y avoir déjà réfléchi : parmi eux, 94 % donnent une localisation précise, de la commune au pays, 6 % déclarent souhaiter être incinérés et précisent leur volonté que leurs cendres soient « dispersées en mer », « dans leur jardin », « en mer », « sur une montagne », etc.

À la fin du module sur les lieux, on pose la question suivante : « *Si je vous demande d'où vous êtes, que répondez-vous ?* ». Les réponses, non contenues dans une liste donnée, étaient « libres » (on parle de question ouverte). La position de cette question a été choisie pour permettre à la personne interrogée de fournir une réponse après avoir abordé différentes formes de rapport aux lieux. Par ailleurs, la partie de l'enquête consacrée aux « lieux » se situe immédiatement après plusieurs séries de questions décrivant la nationalité, les pratiques linguistiques de l'enfance et actuelles, la généalogie et les parents. Ces composantes familiales historiques et culturelles sont donc présentes dans l'esprit du répondant au moment d'aborder le module de questions sur les lieux et les réponses peuvent en être empreintes. Cette question vise à cerner le sentiment d'origine géographique du point de vue de la personne : d'où est-elle, d'où vient-elle ? On observe de la part des répondants plusieurs manières de répondre à cette question en citant soit une origine géo-

graphique « *je suis de Nevers* » ou une origine plus historique, plus personnelle « *je suis né au Cameroun* » ou encore une origine héritée « *je viens d'une famille corse* ». Certaines réponses traduisent des sentiments d'appartenances plus complexes. C'est le cas pour 6 % des personnes qui ne fournissent pas de localisation géographique précise et donnent une réponse soit très abstraite « *je suis de nulle part* », « *je suis de partout* », ou expriment la pluralité de leurs origines en mêlant parfois passé et présent : « *je suis moitié espagnol, moitié français* » ou « *je suis français d'origine algérienne* », etc. Seules, 1,5 % des personnes interrogées déclarent ne pas savoir répondre à cette question. Par la suite, nous intitulerons ce lieu subjectif « lieu d'origine ».

Sur l'ensemble des personnes interrogées, 22 % fournissent une réponse à chacun des lieux subjectifs (7), 36 % répondent à trois des quatre lieux, 29 % citent deux lieux et 12 % un seul lieu. Parmi celles qui répondent aux quatre lieux subjectifs, 7 % citent un unique lieu comme lieu d'attachement, d'origine, de projet et de sépulture, 9 % donnent deux lieux différents, 5 % citent trois lieux différents et 1 % répondent par un lieu différent à chacune des questions.

### Les lieux de référence : échelles, liens avec les lieux du parcours et déterminants

L'échelle de référence des lieux subjectifs est un élément important de la compréhension du lien de chacun à son territoire de vie. Pour certains, l'appartenance est très localisée, à l'échelle de la commune, voire même du quartier ou du hameau alors que pour d'autres cette référence spatiale s'étend à la région ou au pays dans son ensemble. Cette identification qui s'étend du

7. Il faut rappeler que seules 41 % des personnes déclarent un lieu de sépulture.

Tableau 2  
L'échelle géographique de déclaration des différents lieux subjectifs

Échelle de déclaration	En %			
	Lieu d'attachement	Lieu de projet	Lieu de sépulture	Lieu d'origine
Commune	74	65	79	55
Département	5	7	3	11
Région	8	14	3	15
Pays	10	10	9	13
Autres réponses	3	4	6	6
Ensemble	100	100	100	100
Effectif	6 453 (77 %)	5 904 (70 %)	3 409 (41 %)	8 279 (98 %)

Lecture : parmi les 3 409 personnes (41 % de la population totale) qui ont déclaré avoir réfléchi à un lieu de sépulture, 79 % ont cité une commune en France.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

plus local au plus global varie considérablement d'une personne à l'autre mais aussi selon la nature du lieu demandé. Ainsi, les lieux d'attachement et de sépulture sont localisés plus précisément et déclarés par environ trois quarts des personnes à l'échelle de la commune, contre environ une personne sur deux pour le lieu d'origine et deux sur trois en ce qui concerne le lieu de projet (cf. tableau 2). Ce résultat confirme la représentation différenciée de ces lieux qu'il est nécessaire d'approfondir.

On peut souligner le nombre élevé de réponses à l'échelle régionale pour dire « d'où l'on est », plus important qu'à l'échelle départementale. Pourtant, l'entité régionale est une création administrative récente (1973), conçue initialement en fonction de besoins économiques, et à laquelle les pouvoirs de décision locale cherchent parfois désormais à donner un contenu identitaire. Le découpage départemental date, lui, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et est resté quasiment stable depuis 1815, à l'exception de quelques modifications (8). Les communes, départements et régions les plus citées font l'objet du tableau 3. La région la plus fréquemment évoquée est la Bretagne, une personne sur six environ qui déclare une origine régionale cite la Bretagne, alors que celle-ci est la huitième région française en termes de population. Cette référence s'étend bien au delà du territoire administratif et nombreux sont les habitants de la région Pays de la Loire qui continuent à se déclarer bretons en référence au découpage ancien de la région Bretagne. L'Alsace et la Lorraine (respectivement 14<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> région en termes de population) apparaissent aussi comme des références identitaires fortes. De même l'Auvergne figure parmi les dix premières citées, alors que c'est l'une des régions françaises les moins peuplées. Savoir ce que regroupe

l'appellation « Nord » est plus complexe. Pour les personnes qui citent « Nord-Pas-de-Calais », il n'existe pas d'ambiguïté. On a considéré que les réponses « du Nord » pouvaient être classées à l'échelle départementale alors que celles « du nord de la France » ont été regroupées avec les régions. Ainsi, le département Nord apparaît de manière artificielle loin devant la Savoie mais le classement régional confirme ce sentiment d'une référence identitaire forte. Le décalage entre l'importance démographique et le classement « identitaire » est encore plus marqué pour les départements. Par exemple, la Lozère, un des départements français les moins peuplés, est cité en sixième position. Les départements montagnards démontrent aussi un caractère identitaire fort : on relève la Savoie, les Vosges et le Jura dans les dix premiers départements cités comme lieux d'origine. Enfin à l'échelle communale, si Paris conserve sa primauté, on se réfère plus fréquemment à Lyon qu'à Marseille alors que cette dernière est de taille plus importante. La présence de Rouen et Besançon (resp. 34<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> villes françaises) est aussi assez surprenante.

En ce qui concerne le lieu d'origine, il faut préciser aussi que l'échelle « pays » regroupe pour moitié des réponses qui se réfèrent à la France ou au fait « d'être français » alors que cette réponse n'apparaît que très rarement pour les autres lieux subjectifs. Parmi les personnes immigrées (1 147 interrogées dans l'échantillon), près de

8. Ces modifications concernent l'acquisition des Alpes-Maritimes, de la Savoie et de la Haute-Savoie en 1860, la perte puis la restitution des trois départements de l'Alsace et de la Lorraine, et la constitution du Territoire de Belfort en 1922. En 1964, le département de la Seine fut divisé en quatre : Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, et la Seine-et-Oise divisé en trois : l'Essonne, les Yvelines et le Val-d'Oise. En 1976, la Corse est divisée en deux départements et porte le nombre total de départements à 100.

Tableau 3  
Les lieux « d'origine » les plus cités en France

En %

Régions (1)		Départements		Communes	
Bretagne	15,9	Bouches-du-Rhône	9,2	Paris	6,1
Région parisienne	10,7	Landes	3,3	Lyon	2,1
Normandie	8,8	Vendée	3,3	Marseille	1,9
Alsace	7,1	Vosges	2,8	Nantes	1,6
Lorraine	4,3	Lozère	2,5	Strasbourg	1,1
Nord-Pas-de-Calais	4	Jura	2,3	Rouen	0,9
Sud	3,5	Aveyron	2,3	Bordeaux	0,9
Auvergne	3,3	Seine-et-Marne	1,8	Toulouse	0,8
Bourgogne	2,9	Oise	1,7	Le Havre	0,8
Savoie	2,7	Haute-Savoie	1,7	Besançon	0,7
Effectif	1 115	Effectif	804	Effectif	4 210

1. Sont regroupées sous l'appellation « région », les libellés administratifs (exemple : Aquitaine) ou non (exemple : Poitou).

Lecture : parmi les personnes qui ont cité une région en réponse au lieu d'origine, 15,9 % ont déclaré la Bretagne.

Champ : ensemble des personnes qui ont déclaré un lieu d'origine en France (6 129 individus).

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

la moitié donnent leur pays de naissance comme lieu d'origine (46 %), 29 % donnent une commune en France, 5 % un département ou une région, et 10 % citent la France.

Selon la fonction du lieu envisagée (lieu d'attachement, de projet, de sépulture, d'origine), ce ne sont pas les mêmes pays qui sont cités. Les pays cités comme lieu d'origine ou comme lieu d'attachement correspondent le plus fréquemment à des pays ayant connu des vagues, plus ou moins anciennes, de migration vers la France : Algérie, Maroc, Portugal, Italie. Le choix des lieux de sépulture, à l'exception du Portugal, correspondent à des pays pour lesquels le retour vers la terre natale est un élément important de la religion : Maroc, Algérie, Turquie. Dans plus de la moitié des cas, le choix de ce lieu de sépulture ne s'accompagne pas d'un projet de retour dans le pays d'origine.

Parmi les personnes qui citent un lieu de projet à l'étranger, la moitié est née à l'étranger ou dans les DOM, ou en France d'un ou deux parents immigrés. Le Portugal est le plus cité des pays de projet suivi par l'Espagne, le Maroc et l'Algérie. Pour les répondants nés en France métropolitaine de parents français et qui donnent un projet de vie à l'étranger, le classement est très différent. En tête des lieux à l'étranger où « l'on souhaiterait vivre », sans doute en raison de sa proximité et de son statut de destination de vacances privilégiée des Français, l'Espagne. Suivent la Réunion, le Canada, la Guadeloupe, la Martinique ou encore la Nouvelle-Calédonie.

Un lieu d'attachement à l'étranger est cité trois fois sur quatre par des personnes nées à l'étranger, ou nées en France de parents immigrés. Les pays cités qui arrivent en tête sont le Maroc et l'Algérie suivis du Portugal, de l'Italie et de l'Espagne.

## Lieux subjectifs et lieux de vie

Indépendamment de la localisation des lieux cités, c'est la nature même du lieu qui est intéressante à saisir. Dans quelle mesure les individus sont-ils liés aux différents lieux qui constituent leur parcours de vie : leur lieu de naissance, le lieu dans lequel ils ont grandi, le lieu d'origine de leurs parents ou conjoint, leur lieu de résidence, etc. (cf. tableau 4).

Pour décider du lien ou non entre deux lieux cités, on a fixé certaines règles de comparaison : si les lieux sont déclarés à la même échelle (commune, département, etc.), la comparaison s'effectue à cette échelle commune. En revanche, si les lieux sont donnés à une échelle géographique différente – le lieu d'attachement est une région et le lieu de projet une commune – on décide de les comparer à l'échelle de réponse la plus élevée – ici la région. Ainsi, pour une personne née dans la ville d'Agde qui déclare comme lieu de projet la région Languedoc-Roussillon, on considérera qu'il existe un lien entre son lieu de naissance et son lieu de projet, situés dans la même région, plutôt que de conclure à l'absence d'un lien parce que les deux lieux n'ont pas été déclarés à la même échelle géographique (9).

Le lieu d'origine est associé au lieu de naissance plus fréquemment qu'au lieu de résidence, confirmant ainsi sa représentation de la part des personnes interrogées de cette fonction de lieu « d'où l'on se sent ». Ainsi, il est plus souvent associé au lieu d'origine des parents qu'au lieu d'origine du conjoint. Pour les autres lieux, c'est le lieu de résidence qui arrive en tête, loin devant le lieu de naissance. Cette approbation

9. Cette comparaison aux différentes échelles explique que la proportion de personnes qui cite comme lieu de projet leur lieu de résidence soit plus importante que celle qui déclare vouloir rester dans leur commune de résidence.

Tableau 4  
Liens entre lieux subjectifs et lieux de vie

En %

	Lieu d'attachement	Lieu de projet	Lieu de sépulture	Lieu d'origine
Lieu de naissance	62	50	72	79
Étape résidentielle	56	47	57	64
Lieu de résidence	64	63	76	74
Lieu de naissance d'un des parents	62	50	73	74
Lieu de naissance du conjoint (1)	48	43	61	55

1. Proportion calculée sur l'effectif des personnes qui déclarent un conjoint.

Lecture : sur 100 personnes qui donnent une localisation géographique en réponse au lieu d'attachement, pour 62 % d'entre elles il s'agit de leur lieu de naissance (commune, département ou région), pour 56 % d'une étape de leur trajectoire, pour 64 % de leur lieu de résidence actuel, etc. Ces lieux pouvant être les mêmes la somme est supérieure à 100.

Champ : effectif des personnes qui ont répondu à chacune des questions par une localisation précise.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

du lieu de résidence se confirme par la proportion élevée de personnes qui déclarent vouloir rester vivre dans leur commune de résidence, en réponse à un lieu de projet éventuel.

On a observé ensuite de quelle manière ces lieux subjectifs pouvaient être reliés entre eux (cf. tableau 5). Le lien le plus fort que l'on relève est celui qui se noue entre le lieu d'origine et le lieu envisagé de sépulture pour les personnes qui ont déjà réfléchi à ce lieu. Dans 80 % des cas, lorsque ces deux lieux sont renseignés, c'est le même lieu qui est désigné. Le lieu de sépulture apparaît aussi fortement lié au lieu de projet, ce qui nous permet de suggérer que le lieu de projet correspond, dans ces cas-là, à un lieu où la personne enquêtée envisage réellement de s'installer et pas seulement à un souhait. Ce lien est moins souvent présent lorsque l'on confronte les réponses relatives au lieu de projet et au lieu « d'origine » (58 %). Cette disjonction semble confirmer que ces deux lieux ne remplissent pas la même fonction en termes de représentations. C'est ce que nous allons vérifier en regardant les déterminants individuels de chacun des lieux pour en cerner davantage la fonction et la nature.

### Les déterminants des lieux subjectifs

Pour comprendre ce que représente cette inscription géographique de l'identité individuelle, il est nécessaire d'en observer les déterminants démographiques et sociaux. Nous avons considéré pour cela un ensemble de caractéristiques individuelles de nature démographique (âge, sexe, situation familiale, lien à la migration), sociale (revenu, catégorie professionnelle, statut d'occupation du logement) et géographiques, relatives à la localisation des trajectoires et au lien à la migration (cf. annexe).

Selon la nature du lieu recueilli, les déterminants sociaux et démographiques diffèrent (cf. tableau 6). Ainsi, à l'exception du lieu d'attachement, l'ensemble des lieux subjectifs est

soumis à un effet d'âge. En ce qui concerne un lieu de sépulture éventuel, la propension à le déclarer s'accroît avec l'âge, ce qui est peu surprenant : 22 % des moins de 30 ans déclarent y avoir réfléchi contre 79 % des personnes âgées de plus de 70 ans (10). La propension à situer son lieu d'origine est aussi plus élevée chez les plus âgées mais aussi pour les plus jeunes que dans les classes d'âge intermédiaires (modalité de référence). On peut associer ce résultat en partie à une mobilité plus élevée, relevée habituellement pour cette classe d'âge, et de ce fait d'un ensemble de lieux potentiels de référence plus étendu qui rend plus incertain le rapport au lieu d'origine. Pour les plus âgés qui ont connu une mobilité moindre à un âge équivalent et pour les plus jeunes qui sont au début de leur parcours migratoire, la capacité à situer son lieu d'origine est plus importante.

Cet effet se confirme par l'existence d'un lieu de vie souhaité pour lequel la propension à avoir un projet en dehors du lieu de résidence diminue à partir de 50 ans, en référence à la classe d'âge 40-50 ans qui regroupe un grand nombre de personnes en pleine vie active. Indépendamment de cet effet lié à l'âge, on constate que les femmes déclarent moins fréquemment que les hommes, toutes choses étant égales par ailleurs, un lieu de mobilité éventuelle mais ont davantage réfléchi à un lieu de sépulture. Le lien avec la situation familiale révèle aussi des contrastes intéressants : les personnes vivant seules déclarent plus fréquemment un lieu d'attachement que les personnes vivant en couple, avec ou sans enfants, suggérant ainsi une dimension affective du lieu d'attachement. En revanche, un lieu d'origine précis est moins fréquemment évoqué par les personnes ne vivant pas en couple, avec ou sans enfant. Les personnes vivant en couple avec des enfants ont quant à elles plus d'incertitude sur un lieu de sépulture éventuel que les personnes vivant seules ou sans enfant.

10. Les proportions sont le résultat d'un tri croisé et non issues de la régression logistique.

Tableau 5  
Liens entre lieux subjectifs

	Lieu d'attachement	Lieu de projet	Lieu de sépulture	Lieu d'origine
Lieu d'attachement	100			
Lieu de projet	65	100		
Lieu de sépulture	70	76	100	
Lieu d'origine	67	58	80	100

Lecture : parmi les personnes qui ont déclaré un lieu d'origine et un lieu d'attachement, dans 67 % des cas il s'agit du même lieu ou d'un lieu situé dans le même département ou la même région si les échelles géographiques de réponse sont différentes.

Champ : ensemble des personnes qui ont déclaré au moins deux lieux subjectifs.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

Le lien à la migration n'influence pas l'existence d'un lieu d'attachement ou de projet mais il intervient sur la propension à déclarer un lieu de sépulture ou d'origine. Il favorise en effet le fait d'avoir réfléchi à un lieu de sépulture pour les personnes immigrées, quelle que soit leur nationalité actuelle, ou nées en France de deux parents immigrés, même si seulement 16 % de ces dernières déclarent souhaiter un lieu de sépulture à l'étranger contre 39 % des immigrés devenus français et 76 % des immigrés ayant

conservé leur nationalité. En revanche, l'effet sur le lieu d'origine est inverse pour ces deux catégories : être immigré de nationalité française incite plus fréquemment à donner un lieu d'origine, et dans plus d'un tiers des cas il s'agit d'un pays à l'étranger comme si il était important de rappeler son ancienne nationalité ; être né en France de deux parents immigrés diminue la probabilité de donner un lieu d'origine, en référence aux personnes nées en France de parents français, et il s'agit pour seulement 7 %

Tableau 6  
Les déterminants des lieux subjectifs  
Régressions logistiques dichotomiques : odds-ratios

	Déclaration d'un lieu d'attachement	Déclaration d'un lieu de projet (1)	Déclaration d'un lieu de sépulture	Déclaration d'un lieu d'origine
<b>Âge</b>				
Moins de 30 ans	n.s.	n.s.	0,5***	1,9***
De 30 à 40 ans	n.s.	n.s.	0,6***	1,6***
De 40 à 50 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 50 à 60 ans	n.s.	0,8**	1,5***	n.s.
De 60 à 70 ans	n.s.	0,4***	3,3***	1,3*
Plus de 70 ans	n.s.	0,2***	5,8***	2***
<b>Situation familiale</b>				
Couple avec enfant(s)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Couple sans enfant	n.s.	n.s.	1,2***	n.s.
Seul(e) avec enfant(s)	0,7**	n.s.	1,3***	0,5***
Seul(e) sans enfant	1,1*	n.s.	1,5***	0,5***
<b>Sexe</b>				
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Femme	n.s.	0,9**	1,3***	n.s.
<b>Statut d'occupation du logement</b>				
Propriétaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Locataire	0,8***	1,5***	n.s.	n.s.
Autres	0,8**	1,4***	0,7***	n.s.
<b>CS de la personne interrogée</b>				
Agriculteur	n.s.	0,5**	1,5***	n.s.
Artisan, commerçant	0,8**	n.s.	n.s.	2***
Cadre	1,3**	n.s.	n.s.	n.s.
Étudiant	1,5***	1,3**	n.s.	n.s.
Employé	n.s.	n.s.	1,2***	n.s.
Ouvrier	0,7***	n.s.	1,2***	1,3**
Sans activité	n.s.	n.s.	1,8***	2,6***
Profession intermédiaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Lien à la migration</b>				
Immigré de nationalité étrangère	n.s.	n.s.	1,8***	n.s.
Immigré devenu française	n.s.	n.s.	1,4**	1,6*
Né en France, d'un parent immigré	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Né en France, deux parents immigrés	n.s.	n.s.	1,3**	0,7**
Né français	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Trajectoire</b>				
Rurale	n.s.	0,8*	n.s.	n.s.
Urbaine	n.s.	1,1*	n.s.	n.s.
Mixte	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Localisation de la trajectoire</b>				
Même commune	n.s.	0,5***	1,4***	1,9***
Même département	0,8***	0,7***	n.s.	1,5***
Même région	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Toujours en France	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Dominante en France	1,2**	n.s.	n.s.	0,6***
Dominante à l'étranger	1,7***	n.s.	n.s.	0,6*

1. La modalité modélisée ici est l'existence d'un lieu de projet autre que le lieu de résidence au moment de l'enquête.

Lecture : les odds-ratios qui figurent dans le tableau traduisent une propension plus ou moins forte à déclarer par exemple un lieu de projet selon que l'individu appartient à une catégorie particulière (par exemple locataire) plutôt que la modalité de référence (propriétaire). Cette propension est significativement plus (respectivement moins) forte que pour la population de référence lorsque l'odds-ratio est significativement supérieur (respectivement inférieur) à 1, et s'interprète « toutes autres choses égales par ailleurs ».

Les coefficients suivis de \*\*\* sont significatifs au seuil de 1 %, de \*\* au seuil de 5 %, et d'une \* au seuil de 10 %. Au delà de ce seuil, la valeur est considérée comme non significative et ne figure pas dans le tableau (n.s.).

Champ : pour chaque type de lieu, l'ensemble des personnes ayant donné une localisation précise (cf. tableau 2).

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

des personnes du pays d'origine d'un de leurs parents.

En termes de parcours géographique, la localisation et la diversité des étapes de la trajectoire migratoire, qu'elles soient situées en France ou à l'étranger, influencent le sentiment d'appartenance aux différents lieux : donner un lieu d'origine semble moins immédiat pour les personnes ayant connu une forte mobilité. À l'inverse, les personnes les plus sédentaires, restées au sein de la même commune ou du même département, expriment plus volontiers un lieu d'origine qui semble ne pas se confondre avec un sentiment d'attachement, exprimé moins fréquemment que les personnes ayant connu un plus grand nombre d'étapes migratoires. Il semblerait ainsi que l'existence d'un lieu d'attachement nécessite une certaine distance avec le lieu évoqué. Ce sont ainsi les personnes ayant vécu en partie à l'étranger qui déclarent le plus fréquemment un lieu d'attachement, et ce d'autant plus qu'elles ont vécu majoritairement à l'étranger. De même, la déclaration d'un lieu de projet est moins présente pour les sédentaires comme s'il était nécessaire d'avoir déjà été mobile pour envisager d'autres lieux de vie potentiels. Enfin, les autres effets maintenus constants, un parcours effectué uniquement en milieu rural diminue la probabilité de donner un lieu de projet, et effectué en ville, accroît cette propension.

Les variables plus sociales interviennent à travers la catégorie professionnelle et le statut d'occupation du logement et non en fonction du revenu des ménages. Le statut de propriétaire renforce l'attachement au lieu de résidence (Bonvalet, 1998) – 52 % des propriétaires se déclarent attachés à leur lieu de résidence contre 32 % des locataires – et la volonté d'une sépulture en ce lieu mais diminue la possibilité d'évoquer un lieu de projet hors du lieu de résidence. Les cadres et les étudiants sont plus enclins à donner un lieu d'attachement et la catégorie « ouvriers » la plus réticente. En revanche, cette dernière ainsi que les catégories « agriculteurs », « employés » ou « sans activité » sont les plus à même de déclarer un lieu de sépulture. En ce qui concerne le lieu de projet, ce sont les étudiants qui déclarent le plus fréquemment un tel lieu, confirmant l'effet relevé avec l'âge, et les agriculteurs le moins souvent.

On retient de cette analyse que la déclaration des lieux de référence tels qu'ils ont été appréhendés dans l'enquête *Histoire de vie* ne relève pas des mêmes mécanismes individuels. Donner un lieu d'attachement est plus le fait de personnes

vivant seules, d'étudiants, de personnes ayant investi dans un endroit (propriétaires), ou de milieu social aisé, ou encore ayant connu une forte mobilité. Le lieu de projet est surtout le fait des moins de 50 ans, des personnes n'ayant pas d'attache matérielle ou professionnelle, et des personnes qui ont effectué leur parcours en milieu urbain.

Le choix d'un lieu de sépulture, autre lieu prospectif, relève des personnes, soit ayant des attaches à la terre (agriculteurs), soit ayant été déracinés (immigrés) et manifestant une volonté d'être inhumée dans leur terre natale. Enfin, déclarer un lieu d'origine est plus le fait des plus jeunes ou des plus âgés, des personnes immigrés ayant acquis la nationalité française mais aussi des sédentaires. En particulier on notera que lieux d'attachement et lieux d'origine, lieux qui se réfèrent au passé ou au présent, ont des acceptions différentes de la part des populations mais il en est de même en ce qui concerne les lieux les plus prospectifs, à savoir les lieux de projet et de sépulture.

### **Les lieux d'attachement et de projet situés à l'étranger**

Si les lieux d'origine et de sépulture correspondent très souvent aux lieux de naissance des personnes, les lieux de projet et d'attachement sont plus déconnectés de la trajectoire telle qu'on peut la décrire objectivement (cf. tableau 4). Environ une personne sur dix évoque en réponse aux lieux subjectifs un lieu situé à l'étranger (cf. tableau 2), avec également des différences entre les pays cités comme lieu d'origine, de sépulture, d'attachement et les pays cités comme lieux de projet. Nous avons cherché pour ces deux derniers les facteurs les plus déterminants d'une réponse à l'échelle du pays. Que ce soit le lieu de projet ou celui d'attachement, le fait d'être âgé apparaît comme un facteur déterminant (cf. tableau 7), les personnes de plus de 60 ans sont moins enclines que les classes d'âge intermédiaire à envisager un projet de vie à l'étranger mais aussi à se sentir attachés à un pays étranger. Ni le sexe, ni la situation familiale n'interviennent dans ces choix. En revanche, la présence de famille dans le pays évoqué est un facteur qui renforce à la fois le sentiment d'attachement et l'existence d'un projet en ce lieu.

Les caractéristiques sociales interviennent par le fait d'être propriétaire de son lieu de résidence qui va à l'encontre d'un lieu de projet ou

de l'attachement à un pays étranger. La catégorie professionnelle est liée au lieu de projet, et les artisans, les commerçants, les employés ou les inactifs sont plus enclins que les professions intermédiaires à déclarer un lieu de projet à l'étranger, sans doute en raison d'une plus grande facilité d'exercer leur profession à l'étranger ou d'une plus grande disponibilité pour les inactifs. L'appartenance professionnelle influence aussi l'existence d'un lieu d'attachement à l'étranger et le fait d'appartenir aux classes artisans ou étudiants renforce l'existence d'un lieu d'attachement à l'étranger. En revanche, le revenu du ménage n'est pas un facteur déterminant. Les caractéristiques du parcours géographique interviennent fortement dans les choix d'attachement ou de projet lointain. Ainsi, avoir effectué un parcours en partie à l'étranger multiplie par plus de cinq la valeur du

rapport de vraisemblance du lieu d'attachement et pour les personnes ayant vécu en majorité à l'étranger, cette valeur est multipliée par quinze. Cet effet, quoique moins important, est présent aussi pour le lieu de projet. Pour ce dernier, le fait d'avoir peu bougé diminue de moitié la valeur du coefficient mais ne joue pas sur l'existence d'un lieu d'attachement en référence aux personnes ayant toujours vécu en France dans des régions différentes. Le lien à la migration est fortement corrélé à l'existence de ces deux lieux avec un effet encore plus prononcé pour le lieu d'attachement. Pour les personnes nées de parents immigrés, cet effet sur l'existence d'un lieu d'attachement est plus marqué que pour les immigrés qui ont gardé leur nationalité, démontrant peut-être ainsi cette volonté de ne pas oublier ses origines sans pour autant envisager un projet de vie en ce lieu. Pour le lieu de

Tableau 7

**Citer un lieu d'attachement ou de projet à l'étranger**  
**Régressions logistiques dichotomiques : odds-ratios**

	Déclaration d'un lieu de projet à l'étranger	Déclaration d'un lieu d'attachement à l'étranger
<b>Âge</b>		
Moins de 30 ans	n.s.	n.s.
De 30 à 40 ans	n.s.	n.s.
De 40 à 50 ans	Réf.	Réf.
De 50 à 60 ans	n.s.	n.s.
De 60 à 70 ans	n.s.	0,6**
Plus de 70 ans	0,6**	0,6***
<b>Logement</b>		
Propriétaire	Réf.	Réf.
Locataire	n.s.	1,6**
Autres	1,9***	1,4***
<b>CS de la personne interrogée</b>		
Agriculteur	n.s.	n.s.
Artisan, commerçant	1,8**	1,6**
Cadre	n.s.	n.s.
Étudiant	n.s.	1,8***
Employé	1,5**	n.s.
Ouvrier	n.s.	n.s.
Sans activité	1,8**	n.s.
Profession intermédiaire	Réf.	Réf.
<b>Famille dans pays</b>		
Oui	1,4***	1,7***
Non	Réf.	Réf.
<b>Lien à la migration</b>		
Immigré de nationalité étrangère	2,6***	3,3***
Immigré devenu français	3,8***	2,4***
Né en France, d'un parent immigré	n.s.	4,2***
Né en France, deux parents immigrés	1,6**	4,7***
Né Français	Réf.	Réf.
<b>Trajectoire</b>		
Rurale	n.s.	0,3***
Urbaine	1,4***	1,4***
Mixte	Réf.	Réf.
<b>Trajectoire</b>		
Même commune	n.s.	n.s.
Même département	0,6***	n.s.
Même région	0,5***	n.s.
Toujours en France	Réf.	Réf.
Dominante France	1,7***	5,6***
Dominante étranger	3,1***	15***

Lecture : les coefficients suivis de\*\*\* sont significatifs au seuil de 1 %, de \*\* au seuil de 5 %. Au-delà de ce seuil, la valeur est non significative et ne figure pas dans le tableau (n.s.).

Champ : pour chaque type de lieu, ensemble des personnes ayant déclaré un lieu à l'étranger : il s'agit de 541 personnes contre 2 297 pour le lieu de projet et de 755 personnes contre 5 277 pour le lieu d'attachement.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

projet, ce sont les immigrés qui ont acquis la nationalité française qui sont les plus enclins à déclarer un lieu à l'étranger, davantage que les immigrés de nationalité étrangère et les personnes nées de deux parents immigrés. Enfin, une trajectoire urbaine, en comparaison avec une trajectoire mixte, favorise pour les deux lieux une réponse à l'échelle du pays, une trajectoire uniquement rurale diminuant l'existence d'un lieu d'attachement à l'étranger.

Ces différentes analyses démontrent l'importance des lieux représentés tels qu'ils ont pu être appréhendés et recueillis dans une enquête quantitative, d'autant plus que ce lien au territoire varie fortement avec les parcours et les caractéristiques démographiques, sociales et géographiques des personnes interrogées. Tout comme pour les autres dimensions abordées dans le questionnaire, on a cherché à savoir en quoi les différentes appartenances territoriales des individus étaient mobilisées ou non pour se définir à un moment donné de l'existence des personnes.

### **Appartenances territoriales et identité**

En conclusion du questionnaire il était proposé aux personnes interrogées de retenir parmi une liste donnée de thèmes, ceux qui étaient les plus importants pour se définir, qui leur correspondaient le mieux. Parmi ces thèmes : famille, métier, amis, etc., figurent deux thèmes relatifs aux lieux : les lieux d'attachement et les origines géographiques. Cette question avait aussi pour objectif d'essayer d'établir une hiérarchisation de la part des individus des différentes dimensions identitaires abordées dans le questionnaire. En ce qui concerne les lieux, le fait qu'une personne sur trois retienne un de ces deux thèmes parmi les trois qu'elle sélectionne montre que l'on ne peut pas négliger cette appartenance spatiale ou rapport aux lieux comme étant une composante importante de la construction identitaire individuelle.

Les déterminants les plus marqués du choix de cette composante spatiale pour les personnes interrogées diffèrent si l'on considère le fait de citer « les lieux d'attachement » ou « ses origines géographiques » comme importants pour se définir (cf. tableau 8).

Dire que l'existence de lieux auxquels on est attaché est importante pour se définir est plus le fait des personnes âgées et moins celui des jeunes, en référence aux classes d'âge intermé-

diaire. En revanche accorder de l'importance à son lieu d'origine est plus présent chez les jeunes de moins de 30 ans. La situation familiale intervient pour les personnes qui vivent seules, en diminuant la propension à se déterminer par rapport aux lieux, en référence aux couples avec enfants. Ce résultat vient nuancer celui obtenu dans le tableau 6 dans lequel on avait relevé une propension importante des personnes vivant seule à déclarer un lieu d'attachement et signifie que l'existence d'un tel lieu ne préjuge pas de sa mobilisation comme facteur d'identification. Si le revenu n'intervient pas, l'appartenance professionnelle démontre que les agriculteurs et les inactifs se définissent plus souvent par rapport aux lieux auxquels ils sont attachés que les employés, et la population des cadres fait moins souvent référence à cet attachement territorial.

La propension à se définir par rapport à ses origines n'est pas influencée par une appartenance professionnelle. Comme on l'a déjà constaté, le lien à la migration est très important dans le choix de cette composante identitaire mais ne joue pas de la même manière sur les lieux d'origine et d'attachement. Se référer à son lieu d'origine est beaucoup plus important pour les personnes immigrées ou de parents immigrés que pour celles nées françaises. En revanche, seuls les immigrés qui ont conservé leur nationalité d'origine ont une propension plus grande à considérer que les lieux auxquels ils sont attachés sont importants pour se définir. Si les immigrés devenus français citent fréquemment leur lieu d'origine comme lieu d'attachement, celui-ci ne constitue pas en soi une référence identitaire prioritaire. Par ailleurs, la diversité de la trajectoire géographique influe de manière croissante sur la propension à se référer à son lieu d'origine : le fait d'avoir résidé uniquement en France la diminue, et ce d'autant plus que l'on a vécu dans une seule région, un seul département ou une seule commune, en référence aux personnes qui ont changé de région. Le fait d'avoir vécu en France et à l'étranger accroît cette référence, et plus encore, si l'on a vécu plus longtemps à l'étranger qu'en France. La référence au lieu d'attachement est plus importante pour les personnes qui sont restées dans la même commune, même si celles-ci déclarent moins fréquemment un lieu d'attachement (cf. tableau 6). Quand elles sont sensibles à leur appartenance spatiale, celle-ci compte pour se définir. En revanche, la localisation urbaine ou rurale des parcours géographiques n'intervient pas.

Si donner un lieu d'attachement suppose une certaine distance avec ce lieu, se définir par ce lieu relève d'un ancrage territorial profond (agri-

Tableau 8  
**Les lieux mobilisés comme référence identitaire**  
**Régressions logistiques dichotomiques : odds-ratios**

	Citer des lieux d'attachement	Citer ses origines géographiques
<b>Âge</b>		
Moins de 30 ans	0,8***	1,3**
De 30 à 40 ans	0,8***	n.s.
De 40 à 50 ans	Réf.	Réf.
De 50 à 60 ans	n.s.	n.s.
De 60 à 70 ans	n.s.	n.s.
Plus de 70 ans	1,4***	n.s.
<b>Situation familiale</b>		
Couple avec enfant(s)	Réf.	Réf.
Couple sans enfant	n.s.	n.s.
Seul(e) avec enfant(s)	n.s.	n.s.
Seul(e) sans enfant	0,8	n.s.
<b>Logement</b>		
Propriétaire	Réf.	Réf.
Locataire	n.s.	1,2
Autres	1,2*	n.s.
<b>CS de la personne interrogée</b>		
Agriculteur	1,4***	n.s.
Artisan, commerçant	n.s.	n.s.
Cadre	0,8**	n.s.
Étudiant	n.s.	n.s.
Employé	n.s.	n.s.
Ouvrier	n.s.	n.s.
Sans activité	1,3*	n.s.
Profession intermédiaire	Réf.	Réf.
<b>Lien à la migration</b>		
Immigré de nationalité étrangère	1,4**	1,7***
Immigré devenu français	0,7**	1,4*
Né en France, d'un parent immigré	n.s.	1,4*
Né en France, deux parents immigrés	n.s.	1,8***
Né Français	Réf.	Réf.
<b>Trajectoire</b>		
Même commune	1,2**	0,4***
Même département	0,9*	0,5***
Même région	0,8***	0,7***
Toujours en France	Réf.	Réf.
Dominante France	n.s.	1,4***
Dominante étranger	n.s.	3,1***

Lecture : les coefficients suivis de\*\*\* sont significatifs au seuil de 1 %, de \*\* au seuil de 5 %. Au delà de ce seuil, la valeur est non significative et ne figure pas dans le tableau (n.s.).

Champ : l'ensemble des personnes qui ont répondu à la question « Parmi les thèmes que nous venons d'aborder, quels sont les trois qui vous correspondent le mieux ? » (8 059 individus). Parmi celles-ci 2 313 ont cité « un lieu d'attachement », 736 « leur lieu d'origine ».

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

culteur, sédentaire) ou d'un déracinement de son lieu d'origine (étrangers). Les jeunes quant à eux évoquent fréquemment leur lieu d'origine mais s'y réfèrent aussi, peut-être en raison d'un potentiel de référence identitaire moins étoffé

du fait d'une trajectoire plus courte. Si le lien à la migration n'apparaît clairement dans l'existence d'un lieu d'origine, il est bien présent dans la mobilisation du lieu d'origine comme référent identitaire. □

## BIBLIOGRAPHIE

**Attias-Donfut C. et Wolff F.-C. (2004)**, « Le lieu d'enterrement des personnes nées hors de France », *Forum retraite*, n° 61.

**Bonvalet C. (1998)**, « Accession à la propriété et trajectoires individuelles », in Y. Grafmeyer et F. Dansereau (éditeurs), *Trajectoires familiales et espace de vie en milieu urbain*, PUL, Lyon, pp. 235-262.

**Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique (Grab) (1999)**, *Biographies d'enquêtes, bilan de 14 collectes biographiques*, PUF.

**Sencebe Y. (2001)**, *Les lieux et les temps de l'appartenance. Mobilités et territoire : une analyse sociologique du pays Diois*, Thèse de doctorat de Sociologie de l'Université Lumière, Lyon II.

**Tizon P. (1996)**, « Qu'est ce que le territoire ? », in *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, pp. 17-34.

**Ville I. et Guérin-Pace F. (2005)**, « Interroger les identités, l'élaboration de l'enquête *Histoire de vie* (Insee) », *Population*, vol. 60, n° 3, pp. 277-306.

## VARIABLES INTRODUITES DANS LES RÉGRESSIONS

	Effectifs
<b>Âge</b>	
Moins de 30 ans	2 021
De 30 à 40 ans	1 582
De 40 à 50 ans	1 509
De 50 à 60 ans	1 300
De 60 à 70 ans	961
Plus de 70 ans	1 030
<b>Situation familiale</b>	
Couple avec enfant(s)	3 023
Couple sans enfant	2 544
Seul(e) avec enfant(s)	473
Seul(e) sans enfant	2 363
<b>Sexe</b>	
Homme	4 033
Femme	4 370
<b>Statut d'occupation du logement</b>	
Propriétaire	4 354
Locataire	3 069
Autres	980
<b>CS de la personne interrogée</b>	
Agriculteur	464
Artisan, commerçant	570
Cadre	1 021
Étudiant	528
Employé	2 176
Ouvrier	1 821
Sans activité	290
Profession intermédiaire	1 533
<b>Lien à la migration</b>	
Immigré de nationalité étrangère	422
Immigré devenu français	317
Né en France, d'un parent immigré	278
Né en France, deux parents immigrés	350
Né français	7 036
<b>Ensemble</b>	8 403

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.